

"Il est nécessaire que le CNC aide plus les séries documentaires"

INTERVIEW. Christine Cauquelin, directrice des chaînes thématiques Découverte de Canal+, revient, en marge du petit-déjeuner organisé par l'ACCeS, sur la politique de production de Planète+.

La chaîne Planète+ va fêter ses 30 ans, avez-vous prévu une programmation spécifique ?

Planète+ a été créée en août 1988. Nous célébrerons donc les 30 ans en octobre prochain. Notre pitch est assez simple "30 ans, 30 documentaires inédits, pendant 30 jours", mais en réalité, nous en proposerons près d'une cinquantaine dans une programmation spéciale qui proposera, outre des films "coups de cœur", comme "Sugar Man" ou "Citizen Four", une sélection des grands documentaires originaux de Planète+.

Quels sont les documentaires événements de la rentrée ?

Planète+ est partenaire de "Energy Observer", ce bateau qui expérimente des énergies renouvelables et notamment à l'hydrogène. C'est un laboratoire qui va à la rencontre et raconte à chaque escale des initiatives de développement durable. C'est une série de 8 x 52 minutes, produite par Memento Prod., qui portent des valeurs positives et raconte le monde de demain. C'est important de lui donner une exposition. Autre exemple de séries pour notre case science: "Super Nature" ou comment la nature a quatre milliards d'années de R&D d'avance sur nous. Cette série de 5 x 52 min sur le biomimétisme est produite par TV Only. A travers chaque épisode, nous montrons comment nous pouvons tirer parti du monde vivant et de ses superpouvoirs. De même, en partenariat avec le magazine We Demain, nous coproduisons "Nous, demain", avec J2F Productions et LSD Films(4x90 minutes).

Comment les chaînes payantes thématiques abordent-elles le genre documentaire ?

Notre problématique est simple : comme apporter quelque chose à ce qui existe déjà sur les chaînes historiques



? Face à elles, nous avons l'obligation de l'originalité dans les sujets mais aussi dans leur narration, à l'instar du documentaire réalisé par Franck Guérin, "332 jours, otage des djihadistes". Nous racontons l'histoire de cet ingénieur français qui a été retenu au Nigeria par Daech et qui est parvenu à s'enfuir. Nous avons imaginé une narration avec des dessins, des sons de RFI (car il avait accès à la radio) afin de relater ce récit sans archive. Cet unitaire de 70 min est produit par Doc en Stock. Nous avons la liberté d'expérimenter. Ce film est raconté à la première personne. Il est atypique. Notre côté "laboratoire", nous permet de proposer des formats différents, y compris dans la durée que nous adaptons en fonction de l'histoire ; il nous arrive fréquemment d'opter pour un 70' plutôt qu'un 90'. C'est un plus en termes de liberté.

Outre l'obligation d'originalité, quelles sont vos autres libertés ?

Nous avons la possibilité de prendre notre temps, notamment sur le développement afin de pouvoir monter des coproductions internationales. De même, nous mettons l'accent sur les séries documentaires qui ont un plus fort potentiel à l'export. Nous sommes d'ailleurs ravis car nos coproductions ont été saluées cette année, que ce soit par le prix à l'export de la Procirep (remis à About Premium Content pour

les ventes réalisées autour de "Rêver le futur", 20x52 minutes, série vendue dans 70 territoires, ndlr) mais aussi par le Prix du cinéma positif organisé à Cannes. Cette première édition a récompensé "Femmes du Rwanda", de Sonia Rolland, un documentaire avec une approche très anglée autour du rôle des femmes dans la reconstruction du pays après le génocide. Actuellement, c'est un pays où la parité existe bel et bien dans les instances politiques par exemple.

Ressentez-vous des conséquences concrètes de la réforme des aides du CNC au documentaire ?

Pour Planète AE, nous travaillons sur une série de documentaires incarnée par Marc Mouret qui est un expert en algorithme et en survie, "Cent jours". C'est une chaîne qui attire un public plus jeune (25-35 ans, versus 45-50 ans pour P+ et pour P+ CI). Cette série est un documentaire incarné avec un dispositif et donc n'a pas été soutenue par le CNC. De même, pour P+ CI, nous coproduisons avec Step by Step une immersion dans le dispositif "Alerte enlèvement". Le producteur est parti en tournage et a appris qu'il n'avait pas le soutien sélectif du CNC. Résultat, un trou de 132 000 euros. Je pense qu'il est important de faire une réforme supplémentaire, celle de la modernité. Il est nécessaire que le CNC aide plus les séries documentaires, qui sont essentielles pour l'export du "soft power" français quand on exporte un programme on exporte des talents, des experts, des scientifiques... De même, le documentaire ne doit pas se couper du public jeune de demain. Enfin, tant que les plateformes telles que Netflix, YouTube et compagnie n'auront pas d'obligations de production, le jeu sera faussé.

Propos recueillis par Emma Mahoudeau Deleva

ECHOS

Yann Moix officialise son départ d'"ONPC"

Dans un entretien à Paris Match, l'écrivain Yann Moix annonce son départ de l'émission "On n'est pas couché" de France 2 à la fin de la saison. "C'est une sorte de contrat tacite, explique le chroniqueur à l'hebdomadaire. Tous les chroniqueurs qui ont succédé à Zemmour et Naulleau sont restés trois ans. La production m'a dit qu'une quatrième année était envisageable, mais je pense que c'est bien ainsi. L'exercice est passionnant mais épuisant." Pour prendre sa place, l'écrivain évoque le philosophe Raphaël Enthoven, qui "aurait été un bon candidat", ajoute-t-il.

Stéphane Lagarde, envoyé spécial pour RFI

Stéphane Lagarde a été nommé envoyé spécial permanent à Pékin (République populaire de Chine) de RFI à compter du 1er septembre. Il remplace Heike Schmidt qui rejoint la rédaction en français de RFI. Titulaire d'un DESS technique de journalisme, Stéphane Lagarde a débuté sa carrière comme correspondant de presse à Séoul en 1997. Il a rejoint RFI en 1999 où il intègre en 2004 le service international, en tant que spécialiste de l'Asie. Il est nommé envoyé spécial permanent à Pékin en 2010. En 2014, il revient au sein du service international. En 2017, il couvre la campagne présidentielle française pour le service France-sciences où il est actuellement affecté.

Les attentats du 13-Novembre dans un documentaire Netflix

A compter du 1er juin sera disponible sur Netflix "Fluctuat Nec Mergitur", un documentaire inédit sur les attentats qui ont frappé Paris le 13 novembre 2015. Scindée en trois parties et signée par les français Jules et Gédéon Naudet (à qui l'on doit déjà le documentaire "New York : 11 septembre"), cette exploration chronologique de la tragédie bénéficie d'une quarantaine de témoignages, émanant d'anonymes comme des forces de l'ordre, de pompiers comme de membres du gouvernement.